

LA LIBERTÉ

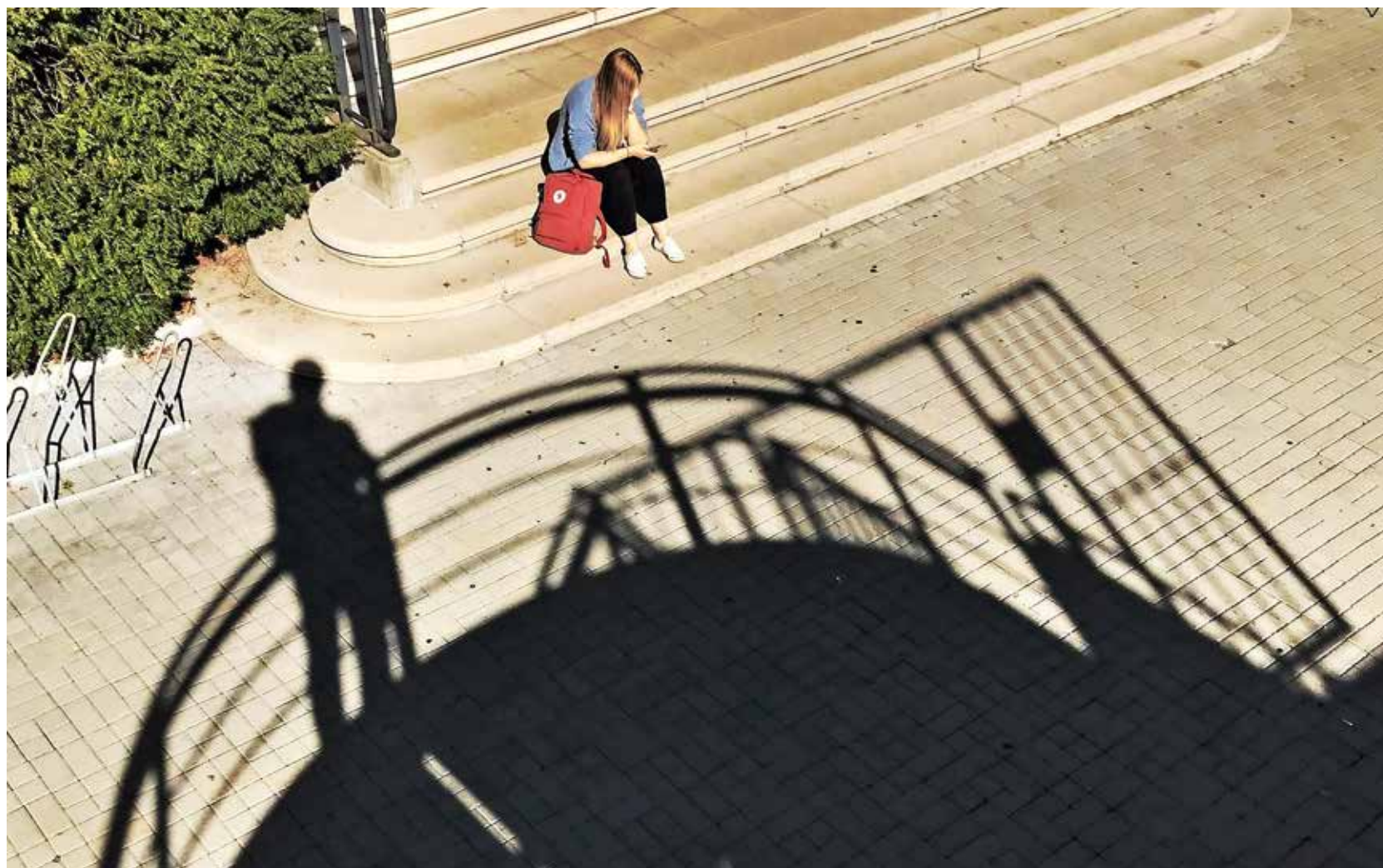
QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

SAMEDI 10/DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022

N°59 • 152^e année / Semaine Fr. 3.20 / Samedi Fr. 4.20

JA 1701 Fribourg

Les doctorants, parents pauvres de l'uni



Une doctorante de l'Université de Fribourg affirme être rémunérée 3000 francs par mois, pour un taux de travail de 80%. Alain Wicht/photo prétexte

UNIVERSITÉ Un comité d'universitaires de milieu intermédiaire de toute la Suisse a lancé une pétition pour dénoncer les conditions précaires dans lesquelles évoluent des post-doctorants

mais aussi des doctorants, notamment à l'Université de Fribourg, où le salaire moyen annuel d'un doctorant ou d'un post-doctorant est de 60 000 à 72 000 francs. » 11

Une pétition réclame l'amélioration des conditions de travail des doctorants à l'Université de Fribourg

Une voie semée d'embûches

« LISE-MARIE PILLER
ET STÉPHANIE SCHROETER

Université » Mobilisation! Pour lutter contre les conditions précaires des post-doctorants mais aussi des doctorants, un comité d'universitaires de milieu intermédiaire de toute la Suisse a lancé la pétition Academia. C'est ce qu'a expliqué Anna Becker, membre du comité du corps des collaborateurs et collaboratrices scientifiques, durant son récent discours au Dies academicus de l'Université de Fribourg.

Les revendications sont multiples: création d'emplois permanents et stables dans le monde académique et meilleures conditions de travail, d'enseignement et de recherche. Le texte muni de 8603 signatures a été remis en 2021 à l'Assemblée fédérale, à Berne. Une campagne nationale a aussi été lancée récemment par le Syndicat des services publics. «Nous sommes en train de l'implémenter à Fribourg afin d'organiser les milieux concernés pour qu'ils soient en mesure de revendiquer de meilleures conditions salariales et des contrats plus stables», explique le secrétaire syndical Lionel Roche.

«En première année, c'était 2800 francs, puis 2900 francs en deuxième année»

Maria*

Maria*, doctorante dans le domaine scientifique à l'Université de Fribourg, a accepté de témoigner. Son salaire? 3000 francs par mois pour un 80%. «En première année, c'était 2800 francs, puis 2900 francs en deuxième année. Ce montant ne me permet pas de vivre seule et encore moins de mettre de l'argent de côté. Il faut aussi tenir compte du fait que le coût de la vie a augmenté ces derniers mois. Il serait juste que nous soyons mieux rémunérés, ce serait une reconnaissance du travail et des efforts importants que nous fournissons. Nous avons une position particulière, hybride, car nous sommes à la fois étudiants et employés»,



Des doctorants mettent en évidence une certaine surcharge de travail: des recherches pour la thèse, de l'administratif, des cours à donner, la rédaction de demandes de financements, l'organisation de conférences internationales, etc.
Alain Wicht

estime-t-elle. Même son de cloche pour Fabien*, doctorant avec un contrat d'assistant diplômé (impliquant des tâches d'assistantat et de recherche) à la Faculté des lettres: «Je gagne 4700 francs net par mois. Je vis dans un studio et fais des réserves, car l'année prochaine je n'aurai plus qu'un contrat d'assistant diplômé à 50% et ne pourrai pas travailler à côté parce que je dois finir ma thèse et qu'on me demande beaucoup de flexibilité.»

Surcharge des tâches

Doctorant en sciences des religions, Robin Jolissaint précise: «Si j'envisageais d'avoir des enfants, je tomberais dans la précarité. Alors que j'ai étudié dans une université très réputée, la London School of Economics, mon niveau de qualification n'a pas d'impact sur mon statut économique. Le personnel administratif est mieux rémunéré.»

Les deux doctorants affirment que leurs déplacements ou leur matériel, nécessaires pour mener à bien leur mandat, ne sont parfois pas remboursés par l'université.

Les problèmes ne s'arrêtent pas au salaire. Il y a une surcharge de tâches, explique Fabien: recherches pour la thèse, administration, cours à donner, photocopies, rédaction de demandes de financements, organisation de conférences internationales. Résultat: un taux d'activité qui dépasse 100%, sans que les heures supplémentaires ne soient payées. «En plus, on nous demande d'être parfaits et je me fais régulièrement évaluer lorsque j'enseigne. J'ai le syndrome de l'imposteur, alors que c'est l'institution qui est problématique», estime Fabien.

Ce sentiment est partagé par une ancienne doctorante en lettres: «On se sent dans l'obligation de travailler sur

notre thèse aussi le soir et les week-ends. S'autoriser à rencontrer ses amis n'est pas facile.» Elle pointe le manque de reconnaissance et de valorisation. «Mais nous ne savons pas à qui faire confiance, alors nous préférons nous taire par peur des répercussions sur la thèse et les opportunités d'emplois.»

Un manque de postes fixes

Il y a un rapport de pouvoir avec l'enseignant qui supervise le doctorat, indique Fabien, où il peut y avoir des dérives. Ensuite, le combat est souvent rude pour décrocher un poste fixe, si rare. Le doctorant envoie déjà des candidatures. «Une collègue postdoctorante arrive au terme de cinq ans de projet, et son poste ne peut pas être converti en fixe. Elle a fait un immense travail, mais elle devra s'en aller.»

Fabien pense devoir partir à l'étranger, son domaine demandant de passer

par un milieu anglophone. Encore faut-il y être prêt, comme en témoigne Robin Jolissaint: «La vie évolue, et les priorités changent. Je ne peux pas disparaître du jour au lendemain, car j'ai des engagements politique, associatif et social à Fribourg.» Lui-même quittera le milieu académique au terme de sa thèse s'il se retrouve dans l'obligation de «respecter des règles carnavalesques de productivité universitaire». Il cherchera dans des domaines en lien avec son sujet de thèse. Il relève une certaine incompréhension dans l'entourage: «Quand on me demandait si j'avais beaucoup avancé sur ma thèse, je répondais non. Maintenant, je dis oui et je change de sujet». Et Fabien de conclure: «Ceux qui n'abandonnent pas leur doctorat sont des survivants. Comme moi, beaucoup vont voir le psychologue pour supporter la pression.» >>

* Prénom d'emprunt

UNE MARGE D'AMÉLIORATION POSSIBLE

«Le salaire perçu par les doctorants doit être apprécié en tenant compte du temps à disposition pour la thèse de 50%, d'après les statuts de l'université», note la rectrice Astrid Epiney, rappelant aussi que les salaires sont globalement plus bas à Fribourg que dans d'autres cantons. Elle prend les préoccupations de la pétition Academia «au sérieux» et indique qu'un sondage de satisfaction a été récemment effectué: «Nous avons eu un retour de presque 30% des doctorants, ce qui est plutôt bien. Environ 80% d'entre eux se disent satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de travail, mais il reste toujours une marge d'amélioration: 6% ont par exemple l'impression d'être parfois discriminés.» En plus d'un guide des bonnes pra-

tiques, un principe de codirection de thèse est en cours d'élaboration pour éviter, ou du moins diminuer, un phénomène de dépendance à un unique superviseur.

Une dizaine de nouveaux postes fixes seront aussi créés, destinés aux détenteurs de doctorats. La rectrice défend cependant le principe d'engagements limités dans le temps, afin que la relève scientifique puisse se qualifier. Elle ajoute que de nombreux doctorants ne visent pas une carrière académique et assure que les déplacements et le matériel professionnels sont payés par l'université, selon les procédures applicables. Enfin, elle concède que la compatibilité d'une carrière avec une vie de famille est aussi une difficulté dans le milieu académique. LMP

Des salaires plus élevés ailleurs en Suisse

Les doctorants des universités de Lausanne, de Genève et de Neuchâtel gagnent plus qu'à Fribourg.

A l'Université de Fribourg, le salaire moyen annuel d'un doctorant ou d'un post-doctorant est de 60 000 à 72 000 fr., selon la porte-parole Farida Khali. Au semestre d'automne 2022, il y avait 1373 doctorants (dont 166 Fribourgeois, dont la taxe universitaire est d'environ 300 fr. par semestre) et 47 post-doctorants.

A Lausanne, les assistants diplômés perçoivent 65 000 fr. par année, sans treizième salaire, soit environ 5400 fr. par mois. Ils

doivent également s'acquitter d'une taxe semestrielle de 80 fr. Le salaire évolue jusqu'à 75 000 fr. en 5^e année de formation. Ils sont actuellement 2500, parmi lesquels figurent 50 Fribourgeois, à effectuer une thèse de doctorat, selon Mélanie Bosson, codirectrice du Graduate Campus de l'Université de Lausanne.

A Neuchâtel, les assistants doctorants sont payés un peu plus de 5300 fr. par mois (avec 13^e salaire) en 1^{re} année et environ 6300 fr. en 5^e année, indique Nando Luginbühl, porte-parole. Ils paient une taxe semestrielle de 60 fr. L'Université de Neuchâtel compte un

peu plus de 600 doctorants dont une petite dizaine de Fribourgeois (2,1%). Elle a enregistré 25 abandons par an durant ces trois dernières années. Environ la moitié des doctorants sont issus du Fonds national suisse, dont les salaires s'inscrivent dans une fourchette allant de 47 000 fr. à 50 000 fr. par année. Elle devrait être adaptée, l'an prochain, au renchérissement. Du côté de Genève, qui enregistre plus de 2000 doctorants, leurs salaires varient en fonction de leurs statuts et de leurs tâches mais se situent entre 66 000 fr. et près de 73 000 fr. par an. >>

SSC ET LMP